



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la vieillesse

Question écrite n° 79269

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la précarité grandissante dans laquelle se trouvent de plus en plus de retraités et de personnes âgées, tant au point de vue du montant des retraites que de l'organisation des soins, de permanences ou d'urgence. En effet, depuis plusieurs années, le pouvoir d'achat des retraités diminue au point que beaucoup d'entre eux éprouvent d'importantes difficultés à subvenir à leurs besoins vitaux. Ainsi, la hausse du forfait hospitalier, l'augmentation de la CSG, l'euro non remboursable, les augmentations de la facture d'énergie, auxquels s'ajoute une augmentation du taux d'imposition de 0,4 % pour les retraités imposables, les pénalisent d'autant plus que la réforme des pensions de réversion n'a pas contribué à améliorer leur situation. Aussi, les retraités et personnes âgées souhaitent une augmentation des prestations de retraite permettant la garantie de la progression de leur pouvoir d'achat, une reconsidération du montant des pensions de réversion de 54 % à 60 %, l'accélération des procédures en ce qui concerne l'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie, ainsi qu'une répartition démographique cohérente des spécialistes médicaux. En conséquence, il lui demande dans quelle mesure et sous quels délais il entend satisfaire les légitimes revendications des personnes retraitées et âgées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79269

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2005, page 10994